



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DÉFENSE
ET DE PROTECTION CIVILE**

**VIGILANCE DE NIVEAU ROUGE
MESSAGE DESTINÉ AUX MAIRES et AUX SERVICES**

Le Préfet du Morbihan, au vu des informations transmises par Météo-France et conformément au plan de vigilance météorologique :

Vous informe que le département du Morbihan est placé en état de **vigilance météorologique de niveau rouge** (niveau 4 sur une échelle de 4) pour les phénomènes suivants :

AVIS DE VIGILANCE ROUGE CANICULE

Début de l'épisode : vendredi 10 juillet 2026 2026 à 12 h 00

Le département du Morbihan sera placé en vigilance rouge canicule vendredi 10 juillet 2026 à 12h00.

Les températures maximales de ce vendredi seront comprises entre 34 et 38°C dans les terres et entre 31 et 34°C sur les îles du Morbihan.

Les températures nocturnes vont progressivement devenir plus chaudes.

L'épisode caniculaire se poursuivra très probablement jusqu'en début de semaine prochaine, voire au-delà.

Une vigilance jaune orage est également prévue ce vendredi de 15h00 à 20h00.

Il est très fortement conseillé aux maires :

- d'informer la population des conseils de comportement suivants :

- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin ;
- Si vous avez besoin d'aide appelez la mairie ;
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour. Accompagnez les dans un endroit frais ;
- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit ;
- Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...) trois heures par jour ;
- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains ;
- Buvez au moins 1,5 litre d'eau par jour, même sans soif. Continuez à manger normalement ;
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes ;
- Si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers ;
- Limitez vos activités physiques ;
- Pour en savoir plus, consultez le site :

<https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/les-vagues-de-chaaleur-et-leurs-effets-sur-la-sante>

Fait à Vannes, le 09 juillet 2026 à 16h15

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
Le chef du SIDPC,

Sébastien DESHAYES

Conséquences possibles :

- Chacun d'entre nous est menacé, même les sujets en bonne santé.
- L'augmentation de la température peut mettre en danger les personnes à risque c'est-à-dire les personnes âgées, handicapées, atteintes de maladies chroniques ou de troubles mentaux, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments, les personnes isolées.
- Chez les sportifs et les personnes qui travaillent dehors, attention au coup de chaleur.
- Veillez aussi sur les enfants.

Message transmis aux services suivants :

- | | | |
|--|------------------------------|--------------------|
| - SDIS (CODIS) | - Groupement de Gendarmerie | - DDPN |
| - DDTM | - UD DREAL | - DD ARS |
| - DSDEN | - DDPP | - DDETS |
| - Préfecture de zone (COZ) | - Météo-France | - DIRO |
| - Sous-préfecture de Lorient | - Sous-préfecture de Pontivy | - DMD |
| - SAMU | - CHBA | - CHBS |
| - Conseil régional de Bretagne | - Conseil départemental | - Base hélicoptère |
| - Golfe du Morbihan Vannes Agglo | - Lorient Agglomération | - CROSSA |
| - RTE | - ENEDIS | - GrDF |
| - Orange | - SNCF | - CTRL |
| - Associations agréées de sécurité civile- Eau du Morbihan | - VEOLIA | - EPTB Vilaine |
| - SAUR | - SUEZ | - CEO |
| - STGS | | |